



La CCITF célèbre son 50^{ème} anniversaire

Fierté du présent, confiance en l'avenir

Dans une ambiance de fête et de fierté, la Chambre de commerce et d'industrie tuniso-française (CCITF) a célébré, le 20 juin 2024, « un demi-siècle d'action pour la promotion du partenariat tuniso-français. Une célébration qui vient opportunément renforcer les fondements d'un partenariat exceptionnel qui ne cesse de gagner en profondeur. Cette cérémonie a été rehaussée par la présence de l'ambassadrice de France en Tunisie, Mme Anne Guéguen, un nombre de personnalité et d'adhérents de la chambre et du monde des affaires.

A cette occasion, M Khélil Chaïbi, président de la Chambre a tenu à rappeler que « la CCITF est parvenue grâce à la succession de dirigeants compétents, à se renouveler, trouver les meilleures voies pour préserver sa vitalité, sa notoriété et la confiance qu'elle inspire, tant auprès de ses adhérents que de ses partenaires ».

M. Chaïbi a salué lors de son intervention les nombreuses personnalités présentes à cette soirée, particulièrement l'ambassadrice de France en Tunisie, Anne Guéguen, pour son soutien indéfectible à la CCITF. Il a déclaré en substance à l'adresse de l'ambassadrice que « votre confiance en notre mission et vos précieux conseils nous sont inestimables. Vous avez toujours considéré la CCITF comme une pièce maîtresse de l'équipe économique française en Tunisie, et pour cela, nous vous en sommes profondément reconnaissants ». Il a remercié, au passage, l'équipe du service économique régional de l'ambassade, celle de Business France, de l'AFD et d'Expertise France...

Le président de la CCITF a réaffirmé que la forte présence d'officiels et des adhérents à cette cérémonie est un témoignage de l'importance du partenariat économique et des relations privilégiées unissant la Tunisie et la France ». Il a souligné que la notoriété, la réussite et la position privilégiée acquises par la Chambre sont avant tout le résultat de la confiance de ses adhérents, soutenant que leur engagement constant a été et demeure le catalyseur engranger de nouvelles avancées et le moyen le plus efficace pour que la CCITF continuera à servir avec dévouement, à prêter assistance et à accompagner la communauté d'affaires dans ses projets de développement ».

Une capacité de rassembler

Khélil Chaïbi a rappelé à cette occasion que « la CCITF doit sa renommée à la qualité de ses fondateurs et dirigeants, la particularité de son action et à sa capacité à rassembler la communauté d'affaires tunisienne et française ».

La chambre, faut-il rappeler, a été créée par des visionnaires patriotes en 1974, et elle a été « le fruit de l'engagement de capitaines d'entreprises tunisiennes et françaises, animés par la volonté de promouvoir un partenariat effectif et exemplaire entre nos deux pays ».

Le président de la CCITF a rendu hommage à tous les dirigeants qui se sont succédé à la tête de la Chambre, estimant que chacun a apporté une pierre à l'édifice, croyant fermement à son rôle et s'engageant avec dévouement, sérieux et conviction.

Un père fondateur

Le président de la Chambre a passé en revue les figures emblématiques qui ont concouru à rendre ce projet effectif. Il a mentionné d'abord, feu Habib Bourguiba Jr, le père fondateur qui fut accompagné de chefs d'entreprise tels que Mahmoud Belhassine, Jacques Belanger, Robert Palomba, Hachmi Kooli, Rachid Ben Yedder et Abdessalem Ben Ayed.

Il a cité ensuite, feu Mahmoud Belhassine, qui a assuré la présidence de la chambre pendant douze ans, conférant à la chambre notoriété et visibilité. Feu Ridha Ben Mansour, qui lui a succédé, a dirigé la chambre de 1988 à 1999, la transformant en une interface crédible pour la création d'entreprises et la promotion des relations de partenariat. Enfin, M. Foued Lakhoua, a réussi en 22 ans de présidence, à professionnaliser les activités de la chambre et à stimuler l'investissement français en Tunisie ».

Enfin, en 2022, Khélil Chaïbi a pris le relais, secondé par une équipe résolue, s'est engagé dans un ambitieux projet de transformation dont l'objectif prioritaire consiste à moderniser les services, à digitaliser les activités et à faire de la CCITF un acteur essentiel dans l'équipe économique France en Tunisie.

Le président de la CCITF n'a pas omis de rendre hommage aux huit directeurs généraux, qui ont tous participé à la notoriété de la chambre. Il a remercié particulièrement M. Habib Gaida, qui a servi avec dévouement pendant 21 ans et Mme Raja Touil, actuelle directrice générale, qui lui a souhaité plein succès estimant qu'elle saura insuffler modernité et efficacité à l'action de la chambre.

50 ans : fierté, espoir et confiance

Manifestement la célébration le 20 juin 2024 du 50^{ème} anniversaire de la CCITF constitue autant un motif de fierté, de confiance et d'espoir, et un moment exceptionnel de partage et de convivialité.

En effet, les avancées réalisées par la chambre et le raffermissement du partenariat stratégique entre la Tunisie et la France exigent plus que jamais un surcroît d'effort pour être à la hauteur de la confiance et des espoirs suscités. Elles exigent, en même temps, une

détermination l'équipe dirigeante à renforcer la position de la chambre, à approfondir sa transformation pour répondre aux attentes de ses adhérents.

Et d'annoncer le moment fort de la soirée qu'est la remise des prix valorisant les performances des entreprises tunisiennes et françaises.

De son côté, l'ambassadrice de France en Tunisie, Anne Guéguen, a exprimé tout l'honneur qui lui échoit d'ouvrir cette cérémonie revêtant cette année une dimension toute particulière à l'occasion du cinquantième anniversaire de la création de cette belle institution ».

Pour l'ambassadrice, « la Chambre tient une place éminente en Tunisie, pays dont la France est le premier partenaire et surtout un pays proche et ami ». Cela se justifie par le fait que la Chambre représente la communauté des entreprises françaises présentes en Tunisie... Avec plus de 2 000 entreprises membres, elle représente ainsi la quasi-totalité des entreprises à participation française en Tunisie qui seraient plus de 1 600, avec plus de 150 000 personnes employées.

Le poids acquis par la CCITF vient du fait qu'elle est l'un des acteurs institutionnels majeurs de l'équipe économique France en Tunisie dont l'action s'inscrit en parfaite synergie avec le Service économique régional de l'ambassade, le bureau Business France de Tunisie et le groupe AFD à Tunis, qui inclut Expertise France et Proparco.

Tout en saluant, le dynamisme et l'excellente collaboration qui anime ce collectif, qui travaille dans un esprit de bonne complémentarité et synergie, Mme Anne Guéguen a mis en exergue le rôle accompli par La CCI tuniso-française en tant que relais inestimable auprès des partenaires tunisiens de la France.

Elle a loué à cette occasion « la qualité des services et des activités proposées, comme par exemple lors des rencontres d'entreprises en région dans l'ensemble du territoire tunisien, toujours très utiles et intéressantes. Nous allons continuer ensemble dans cette direction ».

Elle a rappelé enfin que la France est le 1er partenaire économique de la Tunisie, et les derniers chiffres confirment cette position, en matière d'échanges commerciaux comme d'investissement.

« Avec plus de 11 milliards d'euros d'échanges de biens et services, la Tunisie est un partenaire commercial significatif pour la France : rapporté à la taille de l'économie tunisienne, ce chiffre est l'un des plus élevés parmi tous les pays partenaires commerciaux de la France, ce qui traduit le degré élevé d'intégration de nos chaînes de valeur de part et d'autre de la Méditerranée. Cette intégration permet le raccourcissement des chaînes de valeur et la sécurisation des approvisionnements ; elle est propice à une économie plus propre et sobre et à la création d'emplois ».

En ce qui concerne les investissements français en Tunisie, elle a indiqué qu'ils sont historiquement importants et restent encore aujourd'hui dynamiques. « Le stock d'IDE français en Tunisie a doublé sur la dernière décennie, et la France est régulièrement, ces dernières années, le 1er pays investisseur en Tunisie, comme l'an dernier en 2023 avec près

d'un tiers des flux entrants d'IDE, soit plus de 230 projets d'investissement qui ont créé 4 200 emplois, principalement dans l'industrie ».

Au regard de cette dynamique, il apparaît également que la Tunisie aussi investit en France. En effet, les investissements tunisiens en France affichent une belle vigueur ces dernières années, faisant de la Tunisie le premier pays africain investisseur en France en 2023, en termes de nombre de projets d'investissement. En effet, 22 projets qui ont été recensés par Business France créateurs de 300 emplois en France l'an dernier. Cette attractivité de la France aux yeux des investisseurs tunisiens est aussi le reflet de la proximité entre les deux pays, et des liens solides de confiance qui se sont tissés au fil des années entre nos écosystèmes entrepreneuriaux.

Hommage aux anciens présidents de la CCITF

- **Feu Habib Bourguiba Jr** : Fondateur de la CCITF, en juin 1974, M. Habib Bourguiba Jr, PDG de la BDET (Banque de Développement Economique de la Tunisie) à l'époque, a été entouré de chefs d'entreprises tunisiens et français engagés dans le processus de promotion de la coopération entre la Tunisie et la France. Il a réussi à mettre en un an la chambre de commerce et d'industrie sur les rails. M. Moez Bourguiba à reçu le Trophée d'honneur du 50ème anniversaire de la CCITF.
- **Feu Mahmoud Belhassine** : Compagnon du Leader Habib Bourguiba et l'un de ses proches conseillers, il a occupé la présidence de la Chambre pendant 12 ans lui assurant notoriété et visibilité. Le Trophée d'honneur du 50ème anniversaire de la CCITF sera remis ultérieurement à l'un des membres de sa famille.
- **Feu Ridha Ben Mansour** : Pendant 11 ans, M. Ridha Ben Mansour a laissé une empreinte particulière sur l'action de la chambre, en orientant ses activités et en lui conférant le statut d'un interlocuteur crédible auprès de la communauté des affaires. M. Raouf Ben Mansour, fils du défunt, à reçu le Trophée d'honneur du 50ème anniversaire de la CCITF.
- **M. Foued Lakhoua** : Pendant plus de 22 ans, Monsieur Foued Lakhoua, homme engagé et initiateur de projets, a réussi à donner à la chambre le poids et la place qu'elle occupe actuellement. Une chambre crédible, écoutée et au service de la communauté des adhérents. M. Lakhoua a reçu le Trophée d'honneur du 50ème anniversaire de la CCITF.
- Hommage à **M. Habib Gaida**, ancien Directeur Général de la CCITF : il a consacré plus de 20 ans à la Chambre de Commerce et d'Industrie Tuniso-Française. De 2002 à 2023, sous sa direction éclairée, la chambre a prospéré et a renforcé les liens économiques entre la Tunisie et la France.

Trophées de remerciements

- **Michel Bauza** : Directeur pour la Zone Afrique du Nord et la Tunisie chez Business France depuis 2020. Pour son engagement et dévouement qui ont profondément marqué la collaboration avec la CCITF. Il a été un partenaire clé dans les efforts communs pour promouvoir les intérêts économiques de la France et de la Tunisie.
- **Benoit Beaujouan** : membre actif du comité directeur et de la commission "Commerce et Industrie", il a su apporter une contribution significative à la CCITF.

Trophées de la CCITF pour l'année 2024

La Chambre de Commerce et d'Industrie Tuniso-Française, CCITF, a attribué, le 20 juin 2024, lors de la soirée de célébration de son 50^{ème} anniversaire, les trophées de la CCITF pour l'année 2024. Six trophées ont été décernés récompensant respectivement l'entrepreneur français en Tunisie, l'implantation tunisienne en France, la meilleure performance à l'export, la responsabilité sociétale des entreprises, la startup tunisienne implantée en France et la startup française implantée en Tunisie. Il est à noter qu'un jury spécial indépendant a été constitué pour instruire et délibérer sur les dossiers de candidatures reçus par la chambre.

Les entreprises lauréates pour l'année 2024 sont les suivantes :

- **Trophée Entrepreneur français en Tunisie** : attribué à SAFRAN Tunisie (aéronautique). Cette entreprise, implantée depuis 20 ans dans le pays, se positionne comme un catalyseur de croissance et de développement. elle doit sa réussite à son investissement important dans l'outil industriel, son adoption de pratiques innovantes en matière d'organisation et de formation, ainsi que son impact positif sur l'écosystème local
- **Trophée de l'implantation tunisienne en France** attribué à PEC (Plastic Electromécanique Company). Ce groupe de sociétés opère dans plusieurs secteurs innovants. Depuis 2012, PEC a établi trois filiales en France, (Savoie, Auvergne-Rhône-Alpes et Pays de la Loire)
- **Trophée de la meilleure performance à l'export** attribué à la société Sozais engineering pour l'excellence de sa stratégie d'exportation. Ce bureau d'études techniques pluridisciplinaire, participe à de nombreux projets en France en offrant une large gamme de compétences, incluant l'ingénierie des fluides et l'électricité, les études thermiques...
- **Trophée Responsabilité Sociétale des entreprises** attribué à Orange Tunisie. Il est le premier opérateur alternatif convergent du pays. L'entreprise adopte une approche responsable, humaine et solidaire, utilisant la technologie et l'innovation numérique pour contribuer au développement socioéconomique du pays.
- **Trophée de la Startup tunisienne implantée en France** attribué à BAKO MOTORS. Bako. Cette jeune startup tunisienne, créée en 2021, s'est distinguée en proposant une solution innovante pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et promouvoir le transport durable en Afrique. Depuis 2022, Bako Motors a établi une présence en France avec l'ouverture de Bako France, basé à Marseille.
- **Trophée de la Startup française implantée en Tunisie** attribué à TOP. Cette Startup fondée en 2021 vient d'élargir son champ d'action avec une implantation depuis 2023 en Tunisie. Elle se distingue par son utilisation de l'intelligence artificielle prédictive permettant aux entreprises d'anticiper avec précision les départs d'employés.

Lors de la même soirée, la CCITF a honoré de nombreuses personnalités dont en particulier les présidents qui se sont succédé à la tête de la chambre depuis sa création le 18 juin 1974.